

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Tunisie > Migration, racisme (Tunisie) > **Dénis de justice : Protestations contre le meurtre, à Tunis, de l'Ivoirien (...)**

Dénis de justice : Protestations contre le meurtre, à Tunis, de l'Ivoirien Falikou Coulibaly

jeudi 27 décembre 2018, par [AFTRD](#), [AVDEC](#), [CRLDHT](#), [Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux \(FTDES\)](#) (Date de rédaction antérieure : 25 décembre 2018).

Sommaire

- [Ne perdons pas la sécurité de](#)
- [A Tunis, le meurtre d'un \(...\)](#)

Ne perdons pas la sécurité de notre Tunisie

Tunis le 25 Décembre 2018

Les organisations signataires expriment leurs sincères condoléances à toute la famille de Falikou Coulibaly, le président de l'association de la communauté Ivoirienne en Tunisie, suite à son décès le Dimanche 23 Décembre lors d'un braquage et une agression au couteau.

Ce crime est survenu dans un contexte général marqué par l'accroissement des différents aspects de la délinquance, de crime, d'agression et de vol.

Cette situation exige de renforcer la solidarité entre les différentes parties pour établir la paix et sauver la réputation de notre pays, le pays de la révolution de la liberté, de la sécurité et des lois.

Les organisations signataires déclarent leur appui et leur participation dans toutes les protestations pacifiques organisées par la communauté ivoirienne pour réclamer la protection contre la violence et toutes autres formes d'agression.

En outre, les organisations signataires appellent l'attention sur l'accroissement des agressions raciales et les violations faites aux migrants sub-sahariens que ce soit dans la rue, dans les administrations de services, dans leur lieu de travail aux établissements d'éducation et réclament l'application de la loi contre les discriminations raciales, ratifiée par l'assemblée du peuple dans l'ensemble de ses chapitres de sensibilisation, d'éducation et de dissuasion.

Les Organisations signataires :

Le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

Association Vigilance pour la Démocratie et l'État Civique

Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche sur le Développement

Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie

A Tunis, le meurtre d'un Ivoirien, cristallise la colère de la communauté subsaharienne

Falikou Coulibaly, président de l'Association des Ivoiriens en Tunisie, a été poignardé à mort dans la banlieue de la capitale.

C'est l'agression de trop. Une agression mortelle pour un simple téléphone portable, selon le récit du ministère de l'intérieur. Falikou Coulibaly a été poignardé à mort, dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 décembre, à La Soukra, un quartier de la banlieue nord de Tunis. Le meurtre de cet Ivoirien âgé de 33 ans a suscité une profonde émotion au sein de la communauté des Africains subsahariens résidant en Tunisie, qui se plaignent déjà régulièrement de comportements « racistes » à leur rencontre.

Le suspect, âgé d'à peine 20 ans, a été arrêté le jour même et a reconnu les faits, selon la police. Lundi, le ministre chargé des droits humains et des relations avec les instances constitutionnelles et la société civile, Mohamed Fadhel Mahfoudh, a reçu des membres de la famille de la victime. Falikou Coulibaly était le président de l'Association des Ivoiriens en Tunisie. Père de deux enfants de 8 et 6 ans, restés en Côte d'Ivoire, « il comptait rentrer voir sa mère bientôt », affirme son ami Aboubacar Dounia, ému d'avoir perdu son « frère ».

Dénis de justice

Falikou Coulibaly était une figure, un symbole connu des centaines de manifestants qui ont afflué, lundi, devant l'ambassade de Côte d'Ivoire à Tunis. La plupart y concluaient une marche d'une vingtaine de kilomètres partie de l'hôpital de La Marsa, dans la banlieue nord de la ville, où la victime a succombé à ses blessures. « Liberté, liberté », « Tunisiens racistes », « Trop c'est trop », ont-ils scandé. L'exaspération et le ressentiment des Ivoiriens étaient dirigés contre les policiers, mais aussi contre leur propre ambassade, qu'ils accusent de ne pas suffisamment les protéger. Ce meurtre cristallise toutes les tensions et les frustrations de la communauté.

« Il a une famille, il est en règle, il a ses papiers ! », lance une jeune femme. « Et même s'il n'était pas en règle, il a le droit de vivre », réplique sa voisine avec virulence. Jean Ismael, arborant fièrement un maillot de l'équipe ivoirienne de football, s'emporte : « La police tunisienne voit des étrangers se faire agresser, elle ne réagit pas. Ils s'en foutent, ils disent que c'est un "kahlouch" » - terme péjoratif désignant les Noirs en dialecte tunisien. Mardi, une nouvelle manifestation a rassemblé plusieurs centaines d'Africains subsahariens devant le théâtre municipal sur l'avenue Bourguiba, au centre de Tunis. « Je ne veux pas mourir en Tunisie ! », ont-ils scandé.

Il est difficile d'obtenir des chiffres sur la diaspora ivoirienne en Tunisie. Ses membres sont étudiants, travailleurs, avec ou sans titre de séjour, arrivés depuis plusieurs années ou quelques semaines. Et ils préfèrent rester discrets dans un pays où l'Etat comme les citoyens les ignorent, les exploitent, voire les rejettent et les violentent.

Nombreux sont ceux à avoir fui leur pays lors des troubles de 2010-2011 provoqués par l'élection présidentielle contestée qui avait opposé Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo. « Aujourd'hui, nous sommes en Tunisie, c'était comme une terre d'asile, dit Rémy, un manifestant ivoirien. Mais si les autorités [locales] ne peuvent pas assurer notre sécurité, nous demandons qu'ils annulent les

pénalités pour qu'on puisse rentrer chez nous. »

Ces « pénalités » frappent les étrangers en situation irrégulière lorsqu'ils quittent le pays. Entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire, aucun visa n'est nécessaire pour les séjours touristiques, limités à 90 jours. Ceux qui restent au-delà de cette période mais échouent à obtenir une carte de séjour doivent s'acquitter, à leur départ, d'une somme équivalant à environ 25 euros par mois passé irrégulièrement sur le territoire. Rémy est en Tunisie depuis 2011. Il lui faudrait régler 2 100 euros pour pouvoir quitter le pays, une fortune qu'il ne peut déboursier. « La Tunisie, c'est une prison pour nous. Si les pénalités étaient annulées, je serais le premier à partir », insiste-t-il.

Le meurtre de Falikou Coulibaly s'inscrit dans un climat déjà lourd pour les Subsahariens vivant dans le pays. Fin 2016, trois Congolais avaient été sauvagement agressés au couteau à Tunis. A l'époque, le chef du gouvernement, Youssef Chahed, avait demandé au Parlement de voter de toute urgence une loi contre les discriminations raciales. Finalement adoptée en octobre 2018, elle criminalise les propos racistes et l'incitation à la haine.

Salué comme le premier du genre dans le monde arabe, ce texte n'a toutefois rien changé, selon de nombreux manifestants. Les insultes - « *kahlouch*, banane... » - demeurent leur lot quotidien. Mack Arthur Deongane Yopasho, président de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (Aesat), interpelle les autorités : « Il n'y a pas mieux que ce cas pour mettre la loi en application. »

Mohamed Haddad (Tunis, correspondance)

- Le Monde. Publié le 25 décembre 2018 à 14h08, mis à jour à 07h08 : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/12/25/a-tunis-le-meurtre-d-un-ivoirien-cristallise-la-coler-e-de-la-communaute-subsaharienne_5402039_3212.html
-